



## COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

ARRÊTE n° 2022-537

6.1 Police Municipale



**OBJET : Festival Teste à Têtes**  
**Et ouverture d'un débit de boisson temporaire**  
**Du vendredi 09 au dimanche 11 septembre 2022**  
**Komono Circus – Plaine Gilbert Moga**

### **POLICE MUNICIPALE**

Réf. : AC-PM

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

### **Le Maire de LA TESTE DE BUCH,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** le Code Pénal,

**Vu** le code de la Santé Publique,

**Vu** l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 relatif à la signalisation temporaire,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 24 février 2010 règlementant l'ouverture et la fermeture des différentes catégories de débit de boisson,

**Vu** la demande en date du 12 août 2022, par laquelle M. LIRONCOURT Aurélien sollicite l'autorisation d'ouverture de débit de boisson de catégorie 3 Plaine Gilbert Moga à La Teste de Buch.

**Considérant** qu'il appartient au Maire de prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des manifestations,

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisé le Festival Teste à Têtes organisé par Monsieur Aurélien LIRONCOURT du vendredi 09 septembre au dimanche 11 septembre 2022 sur la Plaine Gilbert Moga ; et à ouvrir un débit de boissons temporaire de type III.

La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable du vendredi 09 septembre 2022 à 18H00 au dimanche 11 septembre 2022 19H00.

**Article 2** : Le demandeur devra se conformer à toutes les obligations légales applicables en la matière.

**Article 3** : Toute infraction à la réglementation applicable en la matière sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements.

**Article 4** : Afin de sécuriser la manifestation prévue à l'article 1<sup>er</sup>, la portion de voie située au droit du Komono Circus sera temporairement fermée à la circulation du mercredi 07 septembre 2022 à 08H00 au lundi 12 septembre 2022 à 19H00.

L'espace public du boulo-drome et ses abords seront également réservés pour les besoins de la manifestation.

**Article 5** : Du vendredi 09 septembre 2022 à 12H00 au samedi 10 septembre 2022 à 08H00 la portion de route jouxtant l'école de cirque « Komono Circus » sera également fermée à la circulation.

**Article 6** : Le présent arrêté sera affiché par l'organisateur sur les barrières de police mises à leur disposition et devra prendre toutes les mesures afin d'assurer les conditions de sécurité de la manifestation.

**Article 7 :** Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux – 9 rue Tastet – 33 000 Bordeaux.

**Article 8 :** Le Directeur Général des Services, Monsieur Le Commandant divisionnaire de Police, le service de Police Municipale et tous les agents placés sous leur autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent Arrêté qui sera transcrit sur le registre des Arrêtés de la Mairie. Cet arrêté sera notifié au bénéficiaire.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 26/08/2022

  
  
Maire de LA TESTE DE BUCH

Publié le 01 SEP. 2022

Rendu exécutoire le 01 SEP. 2022